

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE DIRECTIVE



CONTEXTE

Cette formation a pour but de présenter la nouvelle Directive, en comparaison avec celle de 2008.

Ses principaux apports, les impacts juridiques et opérationnels des nouvelles dispositions, les enjeux de la transposition à venir, l'état des lieux des négociations

PUBLIC

- Directeurs
- Responsables et collaborateurs des services juridiques, avocats,
- Responsables opérationnels

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Questionnaire préalable à la formation
- Auto-évaluation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

**LE PROGRAMME SERA BIENTÔT
DISPONIBLE SUR RB-FORMATION.FR**

DATE À VENIR

Formation d'une journée

DURÉE : 7h 9h00-17h00

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique et exercices d'application
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1100 € HT (1320 € TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATRICES

Marie Gillouard est responsable Relations Institutionnelles au sein de la Direction juridique et Relations institutionnelles de Crédit Agricole Consumer Finance. Elle a travaillé 10 ans au Département Juridique et Conformité de la FBF, notamment en charge des sujets relatifs à la banque de détail et de droit européen. Elle a été membre du Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières pendant deux ans.



Nathalie Grumo est Senior legal Regulatory advocacy & advisory chez BNP Paribas



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.rb-formation.fr

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimez la page à l'aide de votre navigateur, puis cliquez sur « envoyer ».

Envoyez-nous par email ou courrier le bulletin d'inscription signé.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75).

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent.

CONDITIONS D'ANNULATION

Stagiaire :

En cas de dédit par le stagiaire à moins de 7 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1 ou abandon au cours de la formation, l'organisme retiendra le coût total des sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L920-9 du code du travail.

Organisme :

REVUE BANQUE se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines avant de le début de celle-ci, si le seuil minimum d'inscrits (5 personnes) n'est pas atteint.

ACCESSIBILITÉ

Merci de nous contacter si vous avez besoin d'aménagements particuliers :

Caroline Breton, par tél. : 01.48.00.54.04 ou par mail formation@revue-banque.fr

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Possibilité d'adaptation sur demande du support, du rythme de la formation. Aménagement possible de la salle.

CONTACT

Pour toute information :

RB FORMATION

18 rue La Fayette 75009 Paris

formation@revue-banque.fr

Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations peuvent être proposées en intra. Devis sur demande.